

## TÉLÉSURVEILLANCE A LA CARTE

Tarif en vigueur à compter du 01/07/2021. TVA 20 %

PRIX TTC

Offre de télésurveillance		
<b>Abonnement aux services de télésurveillance avec alertes illimitées 24/24 - 7/7 INFO Alertes</b>		
+ <b>Pilotage à distance</b> (web et application mobile) <sup>(1)</sup>		
+ <b>Location du matériel</b> : 1 centrale avec transmetteur IP + 1 clavier avec sirène + 2 badges		
<b>Contrôle et maintenance inclus</b>		
+ <b>2 détecteurs</b> : 1 détecteur d'ouverture + 1 détecteur de mouvement avec image		
Frais d'installation et de mise en service par un technicien expert		99 €
		<b>21,50 € / mois</b>
Services complémentaires		
Mode <b>PROTECT+ Délégation de vos alertes aux opérateurs certifiés</b> - activable par tranche de 24 h		
+ <b>Déplacement d'un agent de sécurité</b> . En cas d'effraction : information des Forces de l'ordre, organisation du gardiennage pour permettre la mise en œuvre des mesures temporaires de sécurisation du domicile		3 € / jour <sup>(2)</sup>
<b>À la demande</b> : déplacement d'un agent de sécurité. En cas d'effraction : information des Forces de l'ordre, organisation du gardiennage et de la sécurisation de l'habitation		80 € <sup>(2)</sup>
Matériels complémentaires		
Sécurité		
Détecteur d'ouverture		1,50 € / mois
Détecteur de mouvement (au choix : compatible animal domestique)		3 € / mois
Détecteur de mouvement avec image et flash compatible animal domestique		3,50 € / mois
Détecteur sabot (pour porte de garage)		3 € / mois
Pack de 5 détecteurs d'ouverture		<b>TARIF PRÉFÉRENTIEL</b> 6 € / mois
Transmetteur GSM-GPRS et carte SIM (en secours de votre connexion IP ou en mode de transmission principal en l'absence de liaison internet)		3 € / mois <sup>(3)</sup>
Sirène extérieure (sauf interdiction municipale)		6,50 € / mois
Sirène intérieure supplémentaire		3 € / mois
Détecteur image extérieur		6,50 € / mois <sup>(4)</sup>
Pack dissuasion extérieure (sirène extérieure + détecteur extérieur)		11,50 € / mois <sup>(4)</sup>
Caméra intérieure		130€ <sup>(5)</sup>
Caméra extérieure		170€ <sup>(5)</sup>
Carte micro SD 128 Go		25 € <sup>(5)</sup>
Prévention risques domestiques		
Détecteur de fumée connecté		1,50 € / mois
Détecteur inondation connecté		2,50 € / mois
Détecteur de monoxyde de carbone connecté		3 € / mois
Détecteur autonome avertisseur de fumée		22 € l'unité <sup>(5)</sup>
Détecteur autonome avertisseur de monoxyde de carbone		35 € l'unité <sup>(5)</sup>
Maison connectée		
Prise commandée à mesure d'énergie (avec pilotage web et application mobile)		1,50 € / mois <sup>(4)</sup>
Interrupteur connecté (avec pilotage web et application mobile)		1,50 € / mois <sup>(4)</sup>
Commande de volet roulant (avec pilotage web et application mobile)		3 € / mois <sup>(4)</sup>
Thermomètre (avec pilotage web et application mobile)		1,50 € / mois <sup>(4)</sup>
Dissuasion		
Autocollants extérieurs		GRATUIT
Marqueur ADN (kit avec flacon de gel ADN synthétique + applicateur)		130 € <sup>(5)</sup>
Plaque de signalisation extérieure		9,50 € <sup>(5)</sup> l'unité
Confort		
Télécommande		1,50 € / mois
Pack 2 boîtiers CPL		49 € <sup>(5)</sup>
Clavier supplémentaire avec sirène intégrée		2,50 € / mois
Badge de sécurité		5,50 € <sup>(5)</sup> l'unité
Pack de 2 badges		9 € <sup>(5)</sup> le pack
Boîte à clé sécurisée		<b>TARIF PRÉFÉRENTIEL</b> 65 € l'unité <sup>(5)</sup>
Autres services		
1 mois de Garantie Satisfait ou Remboursé		GRATUIT
Déménagement (dans la limite d'un déménagement tous les 2 ans)		GRATUIT
Déplacement d'un technicien expert à votre demande		99 €
Pré-visite par un technicien expert (remboursée si vous souscrivez au service dans un délai d' 1 mois.)		99 €
Déplacement non justifié d'un agent de sécurité		80 €
Frais de résiliation pendant la période d'engagement		249 €
Non restitution du matériel par l'abonné en cas de résiliation		1 000 €

(1) Les fonctions disponibles varient selon le matériel installé - (2) Gardiennage : en cas d'effraction constatée par l'agent de sécurité et si l'abonné est absent, l'abonné donne mandat à IMA PROTECT pour assurer le gardiennage des lieux pour permettre la mise en œuvre des mesures temporaires de sécurisation du domicile dans la limite de 923 €. Les frais sont généralement pris en charge par votre assureur habitation - (3) Dans le cas où les alarmes sont transmises par réseau IP et/ou GSM-GPRS, la carte SIM, l'abonnement GSM-GPRS et les coûts des communications générés par les tests journaliers d'auto contrôle ainsi que les déclenchements d'alarmes sont inclus dans l'abonnement. Hors coût de l'abonnement internet de votre opérateur - (4) Sous réserve de compatibilité du matériel. (5) Hors frais de livraison.